

28 Juin 2021

Participants :

- **Mairie** : Nathaly Lederman (adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation, au VAL, à la Jeunesse et aux Relations avec l'Enseignement Secondaire et Supérieur),
- Mathilde Allair-Fajgelj (directrice du VAL),
- Karine Martin (directrice de l'éducation),
- Nathalie Xavier (responsable du guichet famille),
- Simon Boiteux (adjoint aux services à la population) et
- Alexandra Langonnet (Directrice adjointe de l'éducation, de la jeunesse et des loisirs)
- **Représentants des parents d'élèves** : Les têtes de liste des écoles maternelles et élémentaires LIPE, PEEP, APIFA, FCPE, école internationale et non affiliées

THÈMES ABORDÉS

1. *Le contexte sanitaire*
2. *Les rythmes scolaires*
3. *Le VAL*
4. *Le guichet famille*
5. *Sujets divers (sections internationales, travaux...)*



1. Questions relatives au contexte sanitaire

Tests salivaires dans les écoles : Une première campagne de dépistage salivaire a été initiée par la Mairie sur 4 écoles. Sur les 4 écoles testées, un seul cas positif asymptomatique a été détecté et donc une classe fermée. La communication a été effectuée uniquement auprès des familles concernées pour obtenir leur consentement. Par la suite, les résultats leurs ont été envoyés.

Le déploiement va s'accélérer à la rentrée 2021. L'ensemble des familles a reçu par mail une note d'information sur le sujet.

Port du masque à partir de 6 ans : Une communication aux parents va être faite pour les enfants qui passent en CP.



2. Questions relatives aux rythmes scolaires

Mme Lederman nous informe que le travail d'analyse des impacts financiers et organisationnels a débuté avec les agents des écoles et les employés du VAL.

Dès la rentrée, la Mairie va mettre en place une consultation auprès de l'ensemble des familles au travers d'un questionnaire qui devra être administré et restitué avant janvier pour respecter le calendrier de concertation et de vote.

Pour une éventuelle application dès la rentrée scolaire de septembre 2022, la Mairie souhaiterait que les rythmes scolaires soient votés lors des conseils d'écoles du second trimestre (qui se tiennent entre les vacances de fin d'année et d'hiver). Pour rappel les associations de parents d'élèves participent au vote en conseil d'école.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale se chargera, de son côté, d'envoyer un questionnaire à tous les enseignants de la ville.



3. Questions relatives au VAL

Communication et équipe :

Les parents regrettent de ne pas connaître les employés du VAL qui encadrent leurs enfants tout au long de l'année. Ils souhaiteraient la mise en place d'un trombinoscope dans chaque école.

La Mairie ne peut imposer aux agents du VAL d'afficher leur photo dans les écoles ni sur les blogs.

Mme Lederman invite les parents à assister aux réunions du VAL qui ont lieu en début d'année scolaire.

En effet, dans chaque école, la direction du VAL organise une réunion pour présenter le projet pédagogique ainsi que les agents du VAL. La responsable du guichet famille Mme Xavier présentera également le guichet famille.

En cours : Fiche de renseignement des familles

Un projet de dématérialisation du formulaire de renseignements de rentrée est en cours.

Pour la rentrée 2021, il est à l'étude de proposer une version préremplie téléchargeable sur Courbevoie-chez-moi ou à minima en version papier.

Il est rappelé qu'il y a encore des familles qui ne remplissent pas cette fiche sans laquelle, les enfants ne peuvent pas participer aux sorties organisées.

Horaires et sorties:

- La garderie provisoire proposée les lundis, mardis et jeudis, a été mise en place pour pallier à l'absence des activités post-scolaires. Nous avons partagé l'avis des parents qui sont très satisfaits de cette offre : les parents trouvent très pratique la garderie à partir de 16H30. Celle-ci ne sera pas reconduite mais la question pourrait être adressée dans le cadre de la consultation sur les rythmes scolaires.
- La Mairie confirme qu'il ne sera pas mis en place d'autorisation de sorties échelonnées en dehors de ce qui est proposé aujourd'hui. Le mercredi est subventionné par la CAF, si les horaires sont modifiés, la subvention de la CAF sera réduite et le coût pour les parents augmentera. Les sorties continueront d'être à partir de 17H00.
- Durant le temps du VAL, les seules sorties autorisées sont les rendez-vous orthophonistes sur dérogation préalable.



4. Guichet famille

La Mairie rappelle que plusieurs campagnes d'inscriptions se sont bien déroulées au début de l'année.

Sur les difficultés récemment rencontrées, la Mairie tente de résoudre les problèmes récurrents rencontrés par les parents lors des inscriptions. L'organisation interne a été revue avec notamment **une nouvelle DSI recrutée et une nouvelle technicienne est arrivée en juin.**

Une solution de contournement est mise en place durant les campagnes d'inscription et celle-ci mobilise des agents sur la saisie manuelle des formulaires d'inscriptions.

Un accusé réception est envoyé systématiquement après chaque demande d'inscription à une activité.

- Pour accueillir un maximum d'enfants durant la période estivale, la Mairie a ouvert 3 centres de plus.
- Mercredi : aujourd'hui + de 1000 inscrits
- Jeudi 01/07: ouvriront les inscriptions pour les activités post-scolaires
- Pour le périscolaire: les familles ont tout l'été pour le faire, il n'y a aucune limite de place.

Pour toutes questions, merci d'envoyer vos mails à : famille@ville-courbevoie.fr



5. Sujets Divers

Apprentissage des langues à l'école

- L'anglais fait partie de l'enseignement au même titre que le français. Les intervenants en langue sur le temps scolaire dépendent de l'inspectrice. Une réunion a eu lieu avec Mme Dell'Acqua (Inspectrice) pour mettre à disposition des écoles des intervenants. La demande a été refusée car les langues font partie des prérogatives de l'école et doivent être enseignées par les professeurs des écoles. La Mairie précise pour le cas spécifique de l'intervenant en allemand d'Anatole France que l'intervenant était mis à disposition par l'éducation nationale et non la Mairie. La reconduite de la mise à disposition de l'intervenant est donc à discuter avec l'inspection.
- 2 nouvelles activités post-scolaires en anglais ont été mises en place (art et urbanisme).
- En outre un séjour en anglais à St Guenolé est organisé : Let's cook in English (juillet et août 2021)
- **Little Bridge** : C'est une plateforme déployée dans toute la ville depuis 2019. Tous les enseignants y ont accès mais ne l'utilisent pas forcément. Ce dispositif est très peu connu et les accès familles connus des professeurs ne sont pas communiqués aux familles qui en bénéficient de façon systématique. La Mairie travaille avec l'Inspectrice pour une utilisation plus massive.

Section internationales

Depuis cette année, il y a un test pour rentrée en CP section internationale. C'est l'Éducation Nationale qui gère les demandes. L'Inspectrice Mme Dell'acqua précise à la Mairie qu'il n'y a pas de primauté pour les étrangers. Le dispositif est ouvert à tous les enfants de toutes villes du département. Il s'agit d'un dispositif départemental.

Activités post-scolaires

La Mairie a constaté un déséquilibre dans la répartition des activités. La répartition a donc été revue proportionnellement aux nombres d'élèves dans chaque école. Il est donc normal que de très petites écoles n'aient qu'une seule activité.

La Mairie prévoit de mettre en place un **questionnaire de satisfaction sur les activités (envoyé entre février et avril)**.

Les activités post-scolaires n'ont pas repris car dépendent du protocole de l'éducation nationale (non brassage). Il est à noter que les autres activités telles que celles dispensées par le Centre culturel ou activités sportives via des clubs dépendent d'autres protocoles sanitaires (Ministère de la culture ou Ministère des sports).

La Mairie précise ne pas avoir été informée de la reprise de l'activité judo à Anatole France.

Pour les activités scolaires, la Ville a de nombreux partenariats avec les associations courbevoisiennes.

En raison du budget, il est compliqué de trouver des associations dont les intervenants peuvent venir dans les écoles sur les créneaux post-scolaire. **Les activités du vendredi après-midi sur les créneaux NAP permettent l'intervention des associations.**

Les intervenants musique

Cette année, plusieurs écoles n'ont pas pu bénéficier d'intervenants musique. Le problème est lié au diplôme demandé pour intervenir dans les écoles (dispensé à date par une seule école dans tout l'ouest parisien). Les enseignants ont pris le relais et la mise en place d'un roulement des intervenants entre les différentes écoles est à l'étude auprès du service culture.



5. Sujets Divers (suite et fin)

Équipement numérique des écoles

La Mairie a identifié le matériel obsolète dans chaque école mais a besoin de temps et d'une priorisation des travaux en fonction du budget disponible.

Un comité numérique sera mis en place afin d'étudier le budget pour procéder au remplacement du matériel informatique.

Personnel des écoles

Mme Lederman a demandé la tolérance ZÉRO au niveau des recrutements.

Il n'y aura pas de renouvellement de contrat si les animateurs ont plusieurs absences.

Suivi des sujets dans les conseils d'école

La Mairie propose de traiter à maxima les questions pratiques au fil de l'eau en adressant les demandes par mail : education@ville-courbevoie.fr Cela pour permettre de traiter en priorité les sujets de fond en conseil d'école.

C'est le Directeur de chaque école qui décide de l'organisation des conseils d'école en présentiel ou distanciel. Pour continuer les conseils d'école en visio, il faut que les représentants de parents d'élèves se rapprochent du Directeur de leur école.

Travaux dans les écoles

- Les travaux sont centralisés et priorisés en fonction du budget. Au troisième trimestre, la Mairie liste les demandes de travaux et les arbitrages sont effectués entre Septembre et Décembre.
- **Chaque école dispose d'un ventilateur par classe. Cette année, un second ventilateur sera installé dans chaque classe de chaque école.**
- Tables de tri dans les cantines : il y a actuellement 7 tables de tri, chaque année la Ville ajoute une ou deux tables de tri. Un nouveau marché vient d'être signé, ce qui va permettre l'accélération de l'installation des tables de tri dans les écoles. La valorisation des déchets est assurée auprès des agriculteurs de la région par exemple.
- Une animation autour du gaspillage alimentaire va être organisée avec toute une série d'activités à la rentrée avec remise de prix.

Classes transplantées

Classe transplantés : la Mairie organise 5 classes rousses à St Guénolé et Megève à l'automne 2021.

La Mairie continuera de proposer les séjours vacances après la vente de St Guénolé. La ville fera appel alors à des prestataires extérieurs.

Réservation des cars

Les demandes sont directement gérées par les écoles (Direction et professeurs via une plateforme). En cas de problème, ils ne doivent pas hésiter à faire remonter le problème à l'éducation qui arrivent souvent à trouver des solutions sans attendre.

Les informations contenues dans ce compte-rendu reflètent ce que vos représentants LIPE ont retenu de la réunion au regard des questions que nous avons remontées pour être mises à l'ordre du jour.

Nous ne manquerons pas de continuer de vous informer régulièrement et à faire remonter vos questions à la Mairie dans un dialogue direct et constructif.